

Que le ministre des Finances présente les dernières prévisions ministérielles de dépenses, afin que soient connus les besoins financiers du gouvernement qui équivaudront, probablement à plus du double des dépenses prévues par le budget.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES PARTIS POLITIQUES

LA DÉMISSION D'UN SÉNATEUR DU PARTI LIBÉRAL—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Tom McMillan (Hillsborough): Madame le Président, étant donné qu'un autre distingué libéral, espèce en voie d'extinction, le sénateur Cook, a quitté le parti libéral parce que le ministre de la Justice (M. Chrétien) s'est comporté avec une grande inconvenance en présentant un renvoi directement à la Cour suprême du Canada sur la question des ressources sous-marines au moment même où la Cour d'appel de Terre-Neuve en était déjà saisie, insultant ainsi le tribunal terre-neuvien, je propose, appuyé par le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie):

Que la Chambre félicite le sénateur Cook de faire preuve de courage et de dévouement envers l'intérêt public et de se porter à la défense de notre régime fédéral. J'exhorte aussi la Chambre à encourager d'autres distingués libéraux, s'il en reste, à suivre son exemple.

Mme le Président: Cette motion obtient-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

LA SITUATION DES ANCIENS MEMBRES DES MOUVEMENTS DE RÉSISTANCE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Neil Young (Beaches): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement. Étant donné que la loi sur les allocations aux anciens combattants ne s'applique pas aux anciens membres des divers mouvements de résistance, cette lacune est préjudiciable à de nombreuses personnes qui ont combattu activement pour la cause alliée durant la Seconde Guerre mondiale et qui vivent maintenant au Canada. Je propose donc, appuyé par le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles):

Que la Chambre demande au ministre des Affaires des anciens combattants de présenter des modifications à la loi sur les allocations aux anciens combattants qui accorderaient, entière considération à ceux qui se sont tellement dévoués à la cause alliée durant la Seconde Guerre mondiale et qui ont maintenant besoin d'aide financière durant leurs années de retraite.

Questions orales

Mme le Président: Cette motion obtient-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

● (1115)

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'ÉCONOMIE

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT D'ANNONCER DE NOUVELLES POLITIQUES

L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances et a trait aux statistiques sur l'inflation publiées aujourd'hui et selon lesquelles les Canadiens subissent tous les contrecoups du programme politique du ministre, sans voir se concrétiser aucun des allègements promis par le ministre depuis un an. Le programme gouvernemental de lutte contre l'inflation n'est tout simplement pas efficace. Le taux de l'inflation se maintient entre 11 et 12 p. 100. Des milliers de Canadiens perdent leur emploi en raison des mesures politiques du ministre. Des milliers d'entreprises et d'exploitations agricoles sont acculées à la faillite. Le gouvernement n'inspire plus aucune confiance aux Canadiens. Ceux-ci sont au bord du désespoir. Le ministre peut-il promettre aujourd'hui aux Canadiens avant le mi-juin de proposer de nouvelles mesures politiques.

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, le député aurait dû reconnaître que le taux annuel de l'inflation a accusé une baisse. L'augmentation cette année de ce taux est la plus faible que l'on ait connue depuis les 16 derniers mois. J'estime qu'il y a lieu de se le rappeler. Le niveau le plus élevé qu'a atteint l'inflation au Canada a été de 13 p. 100 en juillet 1981, si je ne m'abuse. Ce taux a baissé et le député devrait tenir compte de ce fléchissement enregistré par rapport aux années précédentes et dont témoignent les statistiques rendues publiques aujourd'hui. C'est une note d'espoir. En outre, l'augmentation mensuelle est la plus faible depuis septembre dernier.

En traitant de ce problème effectivement fort grave, le député devrait au moins reconnaître la persistance d'une tendance à la baisse du taux de l'inflation, baisse mensuelle, mais aussi annuelle.

M. Wilson: Madame le Président, encore une fois le ministre a évité de répondre à ma question. Mais j'en ai l'habitude maintenant. Il n'y répond jamais. Le ministre devrait cependant reconnaître aussi qu'aux États-Unis, au cours de la même période, le taux de l'inflation qui était plus ou moins semblable au nôtre est tombé à environ 6½ p. 100. De toute évidence, les mesures politiques du gouvernement du Canada ne sont pas efficaces et nous subissons les mêmes difficultés que les États-Unis sans cependant bénéficier d'aucun des avantages que leur procure leur programme de lutte contre l'inflation.